

« Tous Vaccinés ? », le film censuré par Ulule et Google

écrit par Christine Tasin | 5 mars 2021



Tout cela était prometteur :

Le «vaccin» à ARN messenger contre la Covid-19... Pour ou contre ? Doit-on forcer les Français à se vacciner ?



Bande-annonce, encore sur YouTube... pour combien de temps ?

Patatras... Le site est déréférencé de Google, et la plateforme ulule refuse de recueillir les dons ...

Communiqué de presse ci-dessous :

« Tous Vaccinés ? », le film réalisé par Armel Joubert des Ouches et produit par AC-Prod, qui fait actuellement le buzz sur le web, vient d'être censuré par Ulule. Alors que la production comptait sur le crowdfunding afin de se financer, la plateforme Ulule a préalablement demandé « la liste complète des personnes qui seront interviewées dans ce documentaire. »

La plateforme a par la suite indiqué au producteur qu'« après

recherche sur toutes les personnes interviewées dans votre film, nous ne souhaitons pas que cette collecte de fonds ait lieu via Ulule. » Plus précisément ce sont les quatre personnes suivantes qui ont été spécifiquement nommées par Ulule : Dr Louis Fouché (médecin-anesthésiste), Alexandra Henrion-Caude (généticienne), Maître Carlo Alberto Brusa (avocat) et le professeur Henri Joyeux (médecin, écrivain, professeur).

Et de préciser : « Quelque (sic) soit la nature des propos qu'ils tiennent dans votre film, Ulule ne souhaite en aucune façon participer à diffuser ou promouvoir leurs points de vue. »

Or le film donne justement la parole aux partisans comme aux opposants aux vaccins à ARN Messenger contre la Covid-19. Il ne prend pas parti, se contentant de donner les arguments de chacun afin que l'internaute se forge son propre avis.

C'est ainsi que dans ce film ont été également interrogés l'ancien ministre Jean Leonetti, l'économiste Olivier Babeau ou encore le fondateur de doctissimo, Laurent Alexandre, tous très favorables à la vaccination.

Le site www.tousvaccines.fr a été déréférencé du moteur de recherche Google alors qu'il est bien présents sur les autres moteurs de recherche pourtant réputés ...

La production, attachée à un journalisme professionnel et de qualité ainsi qu'au pluralisme des opinions compte d'ores et déjà déposer plainte contre Ulule pour cette discrimination manifeste. (Article 225-1 du Code Pénal).